



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Relations avec
les Collectivités Locales
Bureau des élections**

**Le préfet de Seine-et-Marne
Officier de la Légion d'Honneur**

**Arrêté préfectoral n° 2021-DRCL-ELEC-001
modifiant l'arrêté préfectoral n° 2020-DRCL-ELEC-018 du 9 novembre 2020
portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département
de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MELUN**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 14 mai 2019 portant nomination de Monsieur Cyrille LE VÉLY, administrateur civil hors classe, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 janvier 2020 portant nomination de Monsieur Thierry COUDERT, préfet de Seine-et-Marne (hors classe) ;

Vu l'arrêté n° 20/BC/34 en date du 22 septembre 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Cyrille LE VÉLY, secrétaire général de la préfecture, et organisant sa suppléance ;

Vu l'arrêté n° 2020-DRCL-ELEC-018 du 9 novembre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de Melun ;

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté susvisé afin de tenir compte de nouvelles propositions de maires ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Les annexes de l'arrêté préfectoral n° 2020-DRCL-ELEC-018 fixant les membres des commissions de contrôle sont remplacées par les tableaux figurant en annexes.

.../...

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne.

Melun, le **06 DEC. 2021**
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture



Cyrille LE VÉLY

Dans les deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle 77000 MELUN

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
GRISY-SUISNES	Fontenay-Trésigny	Jean-Claude COCHET Gilbert LABORDE Elisabeth FERREIRA	Christelle BEIGNET- PISCIA Virginie BRINJEAN- COTTRET	
GUIGNES	Nangis	Titulaires : Maryvonne VERPAUX Raymond GASSACKYS- OBAMBO Tankel GUERRIER Suppléants : Philippe GERVAIS Khardiata SOW Jérôme CAILLET	Titulaires : Jean BARRACHIN Corinne VIOLETTE Suppléants : Stéphane AVRON Anne-Charlotte COURTIER	
MEE-SUR-SEINE (LE)	Savigny-le-Temple	Titulaires : Georges AURICOSTE Charles LEFRANC Michèle EULER Suppléants : Julienne TCHAYE Taoufik BENTEJ Didier DESART	Titulaires : Robert SAMYN Kébir EL YAFI Suppléants : Jean-Pierre GUERIN Nathalie DAVERGNE- JOVIN	
MELUN	Melun	Titulaires : Eliana VALENTE Baytir THIAW Giovanni RECCHIA Suppléants : Semra KILIC Olivier PELLETIER Odile RAZÉ	Titulaire : Jason DEVOGHELAERE Suppléant : Eric TORTILLON	Titulaire : Ségolène DURAND Suppléante : Catherine ASDRUBAL
MOISENAY	Nangis	Claudine WIELGOCKI Marthe BINDAH Françoise PAKULA	Marie-Fatima MAUGÈRE	Julien CHAILLOT
MOISSY-CRAMAYEL	Combs-la-Ville	Didier LAMBERT Denis KUPR Antonia PICA-BERGANO	Christian DUEZ	Frédéric WURTZ
NANDY	Saint-Fargeau-Ponthierry	Titulaires : Alexandre VIEIRA Carole TUAL Emilie LARGE Suppléants : Jenna SALORD Meryem GÜLSEN Coumar PREM	Titulaires : Patrick KATAKO Claude ARNOU Suppléante : Aline MORDIER	